



Valentine SUSCILLON

Agent immobilier

Diplômée Avocat

A partir du 1er Janvier 2025.

HONORAIRES DE TRANSACTION

Type de mandat : Tous types de mandat.

Les prix affichés incluent les honoraires de l'agence.

Le mandat de vente précise le montant des honoraires qui peut être à la charge du vendeur ou à la charge de l'acquéreur.

Minimum de 7000 € TTC pour les biens inférieurs à 200.000 €.

S'agissant d'un terrain à bâtir, le barème s'applique avec un minimum de 10.000 € TTC.

Prix de vente et honoraires maximum de transaction en % TTC :

| Prix de vente | Honoraires maximum (%) |
|-----------------------|------------------------|
| < 200 000 € | 5 % |
| 200 001 € – 400 000 € | 4,75 % |
| 400 001 € – 600 000 € | 4 % |
| > 600 000 € | 3,75 % |

HONORAIRES DE REDACTION D'UNE ESTIMATION ECRITE

Si estimation suivie d'un mandat : gratuite.

Estimation de valeur écrite : 150 € TTC

HONORAIRES DE LOCATION

Honoraires à la charge du Locataire :

Honoraires de visite du preneur, constitution de son dossier et rédaction du bail :

| Surface | Tarif |
|---|--------------------|
| < 35 m ² | 8 €/m ² |
| 35 m ² ≤ Surface < 65 m ² | 5 €/m ² |
| 65 m ² ≤ Surface < 89 m ² | 4 €/m ² |
| ≥ 90 m ² | 3 €/m ² |

Honoraires à la charge du Bailleur :

Honoraires de visite du preneur, constitution de son dossier et rédaction du bail :

| Surface | Tarif |
|---|--------------------|
| < 35 m ² | 8 €/m ² |
| 35 m ² ≤ Surface < 65 m ² | 5 €/m ² |
| 65 m ² ≤ Surface < 89 m ² | 4 €/m ² |
| ≥ 90 m ² | 3 €/m ² |

Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€ TTC du m²

Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€ TTC du m²